CÉDER SON ENTREPRISE

ENTRETIEN CADRAGE TRANSMISSION

OBJECTIF

Vous souhaitez vendre ou transmettre votre entreprise à un membre de votre famille, un salarié ou un repreneur externe ? Vous voulez connaître les démarches de cession ? Savoir comment évaluer votre entreprise ? Appréhender la fiscalité ? Trouver un repreneur ?

DESCRIPTION

La Chambre de Métiers d'Alsace vous accompagne dans vos démarches de transmission et vous propose un entretien conseil confidentiel avec un chargé de développement économique spécialisé. Cet entretien permet d'analyser les points forts et les points d'amélioration de votre entreprise dans le cadre d'un projet de cession. Nous vous apporterons notre expertise pour vous donner une première approche de valorisation de votre fonds artisanal ou de vos parts sociales et étudier avec vous les points juridiques et fiscaux liés à la cession.

Si vous avez besoin de trouver un repreneur externe, nous pourrons également évaluer les cibles potentielles de repreneurs et les moyens à mettre en œuvre pour diffuser de façon confidentielle votre projet de cession. L'entretien comprend la rédaction d'une annonce qui pourra ensuite être diffusée sur le site Internet de la CMA et auprès des contacts créateurs reçus par nos services, afin d'optimiser vos chances de trouver un repreneur qualifié.

PUBLIC CONCERNÉ

Tout artisan immatriculé souhaitant céder son entreprise

TARIF

Gratuit
Cofinancé par le FSE et la CMA

MODALITÉS, LIEU, DURÉE, CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Entretien individuel avec le chef d'entreprise

Durée de la visite et de l'entretien : 3 heures

CONTACTS

Chargés de développement économique - Transmission :

→ **BAS-RHIN**
Nicolas MOUGIN
03 88 19 79 27
nmougin@cm-alsace.fr

→ **HAUT-RHIN**
Jean-Marc DELLENBACH
03 89 46 89 17
jmdellenbach@cm-alsace.fr

UNION EUROPEENNE
L'opération « Dispositif d'accompagnement des créateurs, repreneurs et cédants d'entreprises artisanales en Alsace » est cofinancée par l'Union européenne dans le cadre du Fonds social européen.